



**Conférence des Présidents de la Région Europe de l'APF organisée au sein du Parlement de
Moldova et présidée par M. Jean-Charles Luperto Délégué régional Europe
Rapport de mission**

- **Objectif(s)** : présider la Conférence des Présidents, représenter la section belge, participer au séminaire de renforcement des capacités des parlementaires dans la lutte contre la désinformation et organiser les travaux de l'Assemblée régionale Europe 2024.
- **Lien avec les compétences de la Communauté française** : la Francophonie et la diplomatie parlementaire
- **Date(s)**: 17 au 21 mars 2024
- **Composition de la délégation** : conformément au ROI, article 3.

Parlementaire(s) :

- M. Jean-Charles Luperto, député (PS), Délégué régional Europe de l'APF
- M. Matthieu Daele, député (Ecolo), Président de la section Belgique/CF/WB de l'APF

Autre(s) :

- Un expert professeur de ULB
- La secrétaire administrative de la région Europe
- Un agent du secrétariat de la région Europe

➤ **Estimation budgétaire :**

Transport	2.415€
Hébergement (et frais sur place)	3.265€
Total :	5.680€

- **Mode de transport** : avion vols éco
- **Compensation carbone¹** : 3,07 tCO₂e

¹ <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

Le dimanche 17 mars jour d'arrivée : rencontre avec l'Ambassadeur du Royaume de Belgique M. Evert Maréchal

Le lundi 18 mars, les membres de la conférence des présidents des sections membres et associées de la Région Europe ont eu l'opportunité de participer au **séminaire de renforcement des capacités des membres du parlement de République de Moldavie, dans la lutte contre la désinformation organisé par l'APF avec le soutien de l'OIF.**

Après avoir eu un aperçu global du phénomène de désinformation dans la Francophonie et spécifiquement en Moldavie, ils ont auditionné et échangé avec des autorités politiques moldaves et des experts d'une part sur les effets de la désinformation en milieu parlementaires et sur les élections et d'autre part sur le rôle des parlementaires face à la désinformation. Le programme de ce séminaire est annexé au présent rapport.

Quinze sections ont participé le 19 mars à la conférence. M. Matthieu Daele y représentait la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles en sa qualité de président de section.

Parmi ces quinze sections, neuf sont membres : il s'agit par ordre alphabétique des sections Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, France, Jersey, Jura, Luxembourg, Monaco, Roumanie, Suisse, Vaud. Six autres sont associées : Andorre, Hongrie, Kosovo, Lituanie, Moldavie, Valais.

Soulignons également la présence du Délégué général, du Secrétaire général et de deux conseillers du secrétariat général de l'APF.

I. ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS ET INTERVENTIONS DE PERSONNALITES POLITIQUES ET D'EXPERTS VISANT A EXPLICITER LA SITUATION EN MOLDAVIE, L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE DANS LES PAYS LIMITOPHES, LA PUISSANCE DE LA GUERRE INVISIBLE ET LA REACTION DE L'UNION EUROPEENNE A L'INGERENCE ETRANGERE

* Dès l'allocution d'ouverture de la Conférence des présidents prononcée le 19 mars par Mme **Doina Gherman Vice-présidente du Parlement** de la République de Moldova les aspirations européennes de son pays et les engagements pris visant cet objectif furent soulignés.

* Le **Premier Ministre de Moldova M. Dorin Recean** fit état de la situation politique en Moldavie, des difficultés des réformes à implémenter visant l'intégration dans le système européen, évoqua notamment la situation en Transnistrie et réitéra la priorité de tout Etat démocratique à soutenir l'Ukraine.

* Le **Délégué général de l'APF, Bruno Fuchs** a évoqué la situation politique en Francophonie où dorénavant les rapports de force entre Etats remplacent la coopération et la gouvernance multilatérale. Cette déconstruction touche également nos Etats démocratiques a précisé le DG. Le modèle promu par la Francophonie étant menacé, au-delà de la langue, la Francophonie a le devoir de mener des combats politiques en ce compris celui qui consiste à

faire prospérer un modèle de société qui défend la liberté d'expression des citoyens. En qualité de représentants des populations, il nous appartient de légiférer dans l'espace francophone sur les questions notamment de désinformation et de renforcer nos actions de diplomatie parlementaire.

* Mme **Marcela Adam Présidente de la section moldave** a présenté le rapport d'activités de sa section. Pour nous, a-t-elle souligné, faire partie de la grande famille de la Francophonie est une preuve de notre latinité, de notre appartenance à la civilisation européenne et de notre adhésion aux valeurs démocratiques.

Aujourd'hui, la République de Moldova est membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie et membre associé de l'APF, Régionale Europe.

En avril 2023, cela fera 30 ans que le pays a rejoint le mouvement francophone, le 16 avril 1993, et depuis novembre 1997, Moldova est membre à part entière de l'OIF. Le Parlement de la République de Moldova est membre associé de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis 1998. La délégation de la République de Moldova auprès de l'APF est composée de 21 députés.

La Présidente de section rappelle d'une part que du 18 au 21 novembre 2013, le parlement de Moldova a accueilli l'Assemblée Régionale Europe et d'autre part l'action de coopération dont a bénéficié le Parlement de la République de Moldova au cours de la période 2015 - 2019, dans le cadre du Programme Noria pour la « Promotion de la Francophonie ». L'APF dont l'APF Région Europe a ensuite financé trois volets : (cours de langue française pour les députés et fonctionnaires du Secrétariat du Parlement ; traduction française de la page web de la République de Moldova et mise à disposition de documents et de littérature française).

La République de Moldova est l'un des pays les plus francophones d'Europe centrale et orientale. Le français n'est pas la langue maternelle, mais il reste parlé ou compris par une grande partie de la population. Dans environ 987 écoles et lycées du pays, le français est étudié comme première langue étrangère. Parallèlement, il existe des classes bilingues francophones dans 8 lycées du pays, et les étudiants de 6 universités ont la possibilité de se former également en français. Parmi les hauts fonctionnaires, le nombre de francophones peut être estimé entre 10 % et 20 %.

Ces chiffres témoignent du grand intérêt porté à la langue française en République de Moldova et résultent en grande partie de l'apport important des programmes de l'OIF, de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), de l'Alliance française, de l'APF.

Le rôle de la francophonie en République de Moldova est majeur car son impact est significatif sur le développement politique et économique du pays. La Francophonie est pour Moldova une porte ouverte sur l'Europe, un moyen d'eupéanisation du pays. Elle conclut « l'adhésion de Moldova à l'UE n'est pas seulement un choix politique, c'est le seul moyen de protéger notre liberté, notre paix et notre démocratie ».

M. Jean-Michel De Waele, professeur de sciences politiques à ULB invité par le secrétariat régional de l'APF dont le siège est au PFWB, est intervenu sur l'impact de la guerre en Ukraine dans les pays limitrophes. Dorénavant, la barrière entre les pays ex-communistes et l'Europe ne doit plus exister. La seule frontière qui existe encore est celle entre la démocratie et la dictature ! Le jour de l'agression russe en Ukraine le monde a en effet basculé et la déstabilisation qu'elle a induit existe tant au niveau géopolitique qu'au niveau économique. Ses conséquences sont gigantesques tant en Afrique qu'en Europe comme sur les campagnes électorales telles celles aux USA. La question de l'élargissement de l'UE évolue de manière remarquable. L'avenir européen de la Moldavie a changé, mais dès à présent il s'agit de préparer l'adhésion de l'Ukraine et des Balkans occidentaux pour qu'ils accèdent au processus de négociation et d'adhésion. En Moldavie et ailleurs, les sociétés civiles sont prêtes. M. De Waele a aussi lancé un appel à la mobilisation des universités, le secteur de l'éducation ayant pour tâche de former les nouvelles générations. La fuite des cerveaux est un danger qui frappe la Moldavie, y mettre fin est une priorité.

Donner à la région toute son importance induit un travail pédagogique vis-à-vis des sociétés qui doivent être conscientisées des risques de guerre en vue de les éviter et ce sans faire naître la peur propice aux partis populistes. La diplomatie parlementaire et la diplomatie académique ont un rôle en terme de défense, a conclu le professeur De Waele.

Mme Aneta Gonta, Vice-présidente du Conseil de l'audiovisuel de Moldavie, Présidente de la section moldave de l'UPF est intervenue sur la puissance d'une guerre invisible et ce en prenant l'exemple de la Moldavie. Le but d'une guerre hybride est de déstabiliser une société adverse dans son ensemble. En d'autres termes il ne s'agit pas seulement de détruire des forces armées mais de déstabiliser un pays en s'attaquant à ses institutions et en affaiblissant sa cohésion nationale. Les moyens utilisés pour accéder à ces objectifs sont diverses : la propagande, les fausses nouvelles, la désinformation, la prédation économique, la migration, l'insurrection, les fausses alertes à la bombe, les cyberattaques. Dans la plupart des cas les adversaires est méconnaissable. Bref, c'est une guerre avant la guerre. Le cas de l'Ukraine est illustratif. La Moldavie a toujours été dépendante des ressources énergétiques et des infrastructures construites en Transnistrie (plus ou moins à 80%). Depuis l'effondrement de l'Union soviétique et « la séparation » de la Transnistrie, l'Etat moldave est resté dépendant de la Transnistrie et la Russie a toujours profité de cette dépendance en ressources énergétiques pour piéger l'Etat de Moldova. La guerre en Ukraine a induit la volonté de mettre fin au chantage et à trouver des alternatives. Parmi elles, il s'agit de mettre fin à l'octroi de moyens financiers par la Russie à des personnalités politiques moldaves. Ce n'est pas un crime d'être pro-russe mais dues à ce financement russe des politiques organisent des manifestations de protestation en vue de promouvoir l'agenda du Kremlin. Le milieu politique moldave infiltré par la Russie déstabilise le parlement. Deux régions sont problématiques la Transnistrie et la Gagaouzie. Il s'agit de deux territoires gardés par la Russie et dès lors victimes de propagande. Mais la guerre en Ukraine a eu un impact positif dans le sens que la fermeture des frontières de la Transnistrie a permis l'adoption au 1^{er} janvier 2024 d'un code douanier qui permet dès lors enfin à l'Etat moldave d'avoir une vision sur les échanges économiques de la Transnistrie, raison pour laquelle début mars les députés de Transnistrie ont organisé un congrès pour annoncer la pression économique que fait l'Etat moldave sur le région et

demander l'aide de la Russie. En réalité la Moldavie a pour objectif d'inclure dans son champ légal cette région en vue notamment de percevoir des taxes.

Pendant trois décennies, la Moldavie n'a jamais eu une stratégie pour sécuriser son espace informationnel. 80% de ce transmettaient les médias provenaient de médias russes, les œuvres cinématographiques incluses. Sécuriser cet espace médiatique est impératif pour accéder à l'indépendance.

* M. **Vincent Couronne** docteur en droit public de l'université Paris Panthéon-Sorbonne a présenté la manière dont réagit l'Union européenne aux ingérences étrangères.

L'ingérence étrangère permet de préparer la guerre et passe par le cyberspace. Depuis 2022, la Russie gagne du terrain en la matière, elle réécrit même l'histoire mais le Qatar comme le Maroc manipulent également l'information.

Les réponses de l'Union européenne furent longtemps inexistantes car elles impliquent la volonté politique des Etats membres. Cette volonté s'est exprimée par le parlement européen. Dès 2015, ce parlement a créé un service de relations extérieures voué notamment à « craquer » la désinformation en provenance de l'Europe, à élaborer un cadre commun visant à transmettre des renseignements aux Etats membres, à organiser la résilience entre parlements. Le parlement européen a aussi adopté une résolution sur les ingérences étrangères en vue de la gérer en créant ses propres organes parlementaires, en exigeant une transparence sur les questions financières, en adoptant des législations visant par exemple à obliger des organisations de la société civile qui mènent des actions à « défendre la Démocratie ». Ces organisations sont ainsi obligées à divulguer les origines de leur financement. Notons également ce 13 mars, l'adoption d'une loi européenne sur la liberté des médias visant à renforcer l'indépendance des journalistes et des médias. Dans l'objectif de partager entre gouvernements des renseignements, la Commission a également créé il y a trois ans, un observatoire des médias numériques finançant les recherches sur les manipulations de l'information et sur les ingérences étrangères.

Mais pour lutter contre les ingérences étrangères, les menaces hybrides il faut des moyens hybrides, conclut M Vincent Couronne !

Suite à ces auditions, le débat a induit des questions dont celles reprises ci-dessous.

- Comment réagir au populisme ?

Il s'agit répond le professeur De Waele de proposer pour l'avenir quelque chose de positif car lorsqu'on défend l'acquis on est perdant. Proposer des projets est positif. L'Europe n'est pas en paix, notre faiblesse intrinsèque est de défendre nos systèmes. La Russie n'est pas le seul danger. Il y a aussi la Chine qui joue un rôle comme le Qatar qui lui ouvre la porte aux capitaux. Nous avons été naïfs sur la globalisation heureuse, naïfs en ouvrant nos centres de recherche sans établir des contrôles. Il ne faut cependant plaider contre le boycott car les discussions doivent continuer, c'est d'ailleurs le rôle des parlements d'être d'accord et ne pas être d'accord. Dans le milieu universitaire, le dialogue doit aussi continuer.

Le danger est la désespérance de la population de ne pas voir traiter des problèmes concrets que connaît nos sociétés. Se sentir exclu fait le nid des puissances étrangères. Il est impératif de proposer du concret. Savoir être pragmatique est impératif mais le premier pas est la prise de conscience.

Vincent Couronne souligne que l'Union européenne finance les universités par deux moyens : Erasmus + qui a vu son budget doubler en 2023 et le programme Horizon Europe qui constitue le financement public en Europe dans la recherche le plus important qu'il soit. Par ailleurs le parlement européen demande que des crédits soient réalloués à l'observatoire européen des médias numériques.

- Sommes-nous à égalité des armes face aux mesures non démocratiques prises par des puissances autoritaires?

Il n'est pas question de répondre face à de telles mesures en prenant des mesures non démocratiques. L'architecture européenne est construite sur la Démocratie et la protection des droits de l'homme : c'est le meilleur moyen de préserver la paix. Renforcer les écosystèmes démocratiques implique de renforcer l'indépendance de la justice et les moyens alloués à la recherche. Les gouvernements doivent également échanger des renseignements pour stopper dès que possible la désinformation et ce même s'il s'agit de prendre des mesures exceptionnelles. M. Couronne fait état de l'arrêt Pologne/Hongrie rendu sur la question de l'Etat de droit, avant la guerre menée par la Russie en Ukraine, par la Cour de justice européenne. C'est la première fois que l'Etat de droit fait partie des valeurs et de l'identité de l'UE. « Si on sort de l'Etat de droit le risque existe de ne plus y revenir ».

- La démocratie n'étant plus la valeur la mieux partagée dans le monde comment l'APF pourrait-elle se mobiliser ?

La Francophonie s'est toujours concentrée sur la consolidation de la démocratie à l'extérieur mais aujourd'hui la crise de la démocratie touche aussi nos sociétés. Il s'agit dès lors de mettre en place des outils parlementaires, de renforcer la coopération interparlementaire, d'organiser des forums de discussion en y associant des parlementaires européens. Ces forums devraient poser la question de savoir pourquoi la démocratie est-elle le meilleur régime à tous les autres ? A quoi sert-elle ?

II. PREPARATION DE LA XXXVIème ASSEMBLEE REGIONALE EUROPE

La 36^{ème} session de l'Assemblée régionale Europe de l'APF (ARE) se déroulera à Pristina du 10 au 14 novembre. M. Dimal Basha président de la section du Kosovo présenta le programme de cette régionale Europe 2024 et souligna que ce sera aussi l'occasion d'échanger avec le Président comme avec le Premier Ministre du Kosovo.

Donnant suite tant au séminaire du 18 mars qui portait sur la désinformation qu'aux auditions d'experts organisées dans le cadre de la Conférence des Présidents, celle-ci a pris la décision de poursuivre les débats interparlementaires, sous forme de séminaire, sur le thème de la

guerre hybride en vue d'examiner les 12 et 13 novembre les impacts de cette guerre sur nos sociétés, sur la sécurité de la Région et sur le monde.

III. DETERMINATION DES LIEUX DES REUNIONS 2025

Le Président de la section de Jersey invite la Conférence des présidents du printemps 2025 à se réunir sur l'île anglo-normande de Jersey. Quant au Président de la section d'Andorre, il recevra la 37^{ème} session de l'ARE à Andorre à l'automne 2025.

IV. PROGRAMME D' ACTIONS DE COOPERATION (PAC) DE L'APF REGION EUROPE

La conférence des présidents examine la mise à jour du règlement du programme d'actions de coopération de la Région Europe devenu obsolète. La section française a déposé des amendements à cette proposition.

Un débat s'est tenu sur la meilleure manière de réglementer les actions de coopération. Il a été décidé de les introduire dans le règlement intérieur de l'APF Région Europe dont un projet révisé sera soumis à la conférence des présidents et à l'adoption de l'ARE qui se tiendra au Kosovo en novembre 2024. Ce projet de règlement se basera sur les principes adoptés par la Conférence des présidents à une large majorité et énoncés ci-dessous :

1. La mutualisation des frais d'organisation et d'une partie des frais de fonctionnement d'une Assemblée régionale Europe voire d'une Conférence des présidents de la Région Europe
2. Quatre actions de coopération à insérer dans le règlement de la Région Europe
 - A. L'Enseignement du français à des parlementaires et des agents de parlements membres de l'APF, observateurs inclus ;
 - B. Stages dans les parlements de la Région Europe à l'attention des agents des parlements membres de l'APF Région Europe = renforcement du réseau administratif ;
 - C. Des actions de solidarité tel le soutien à des associations : mise en application d'une francophonie politique ouverte sur la société civile ;
 - D. La prise en charge des frais d'organisation d'un séminaire organisé par une section de la Région Europe.

L'appel à cotisation sera relancé dès 2025. Leur montant équivaldra à 10% des cotisations versées par les sections à l'APF avec un plafond de 1.500€.

La réunion du mardi 19 mars se clôture sur cet accord.

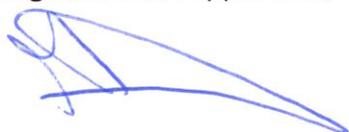
V. JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE : OUVERTURE A LA SOCIETE CIVILE

Le mercredi 20 mars, les participants ont visité l'alliance française de Chisinau et échangé avec son directeur et son équipe. Les actions que l'alliance mène sont diverses, cours de langue mais aussi diverses actions culturelles.

Ils se sont rendu ensuite au Bureau de l'AUF où leur a présenté les nombreuses actions menées à l'attention des jeunes futurs professeurs de français mais aussi des jeunes qui suivent un parcours universitaire en français langue étrangère.

La journée s'est clôturée par la visite à l'association humanitaire Vent d'Est, bénéficiaire en 2022 du PAC dans le cadre de l'accueil de réfugiés ukrainiens.

Signature du rapporteur,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated shape with a horizontal line at the bottom and a curved line above it.

Bruxelles, le 3 avril 2024

Le Président de la section Belgique/CF/WB

M. Matthieu Daele